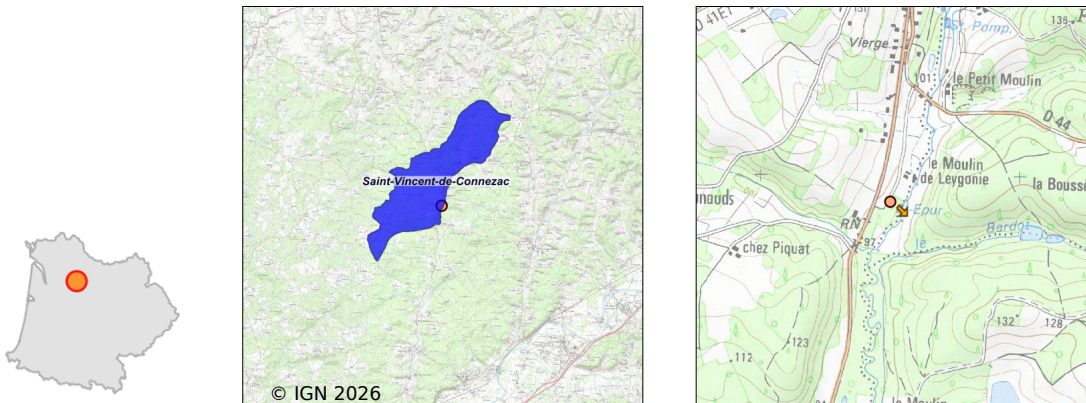


# Système d'assainissement 2024

## SAINT VINCENT DE CONNEZAC

### Réseau de type Séparatif



## Station : SAINT VINCENT DE CONNEZAC

Code Sandre	0524509V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT VINCENT DE CONNEZAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2001
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	600 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	36 Kg/j
Charge nominale DCO	72 Kg/j
Charge nominale MES	27 Kg/j
Débit nominal temps sec	90 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	495 497, 6 453 874 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Beauverne

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Saint-Vincent-de-Connezac depuis 2000

## Observations SDDE

### Système de collecte

Il y a 203 abonnés sur le réseau en 2024 sur la commune de Saint Vincent de Connezac.

L'histogramme des volumes moyens mensuels reçus en tête de station montre que le réseau draine des eaux claires parasites.

Le zonage d'assainissement a été actualisé en 2024 par le bureau d'études Altereo, en concertation avec la mairie. Cette mise à jour fera prochainement l'objet d'une enquête publique.

L'étude diagnostique du système d'assainissement collectif, a été finalisée fin 2024, cela a permis d'identifier les besoins en travaux. Le programme de travaux résultant de cette étude est en cours d'approbation par la Commune.

L'ensemble du réseau et des postes a donné satisfaction sur l'année 2024. Un changement de pompe a eu lieu sur le poste général. Un Hydrocurage du réseau et des postes a eu lieu le 02 juillet 2024.

### Station d'épuration

La mesure de lautosurveillance du 28 mai 2024, est conforme aux prescriptions de l'arrêté en vigueur.

Les tests bandelettes ammonium/nitrate réalisés sur le rejet de la station donnent pleinement satisfaction tout au long de l'année. Cela montre un bon réglage des plages de aération par l'exploitant.

La station a reçu en moyenne 93 m<sup>3</sup>/j en 2024, soit 103 % de la capacité hydraulique nominale de la station.

Le taux de charge organique moyen 17,6 kg de DCO par jour, soit 19 % de la capacité nominale de la station. La Charge Brute de Pollution Organique (CBPO) calculée sur la DBO<sub>5</sub> pour l'année 2024 est de 109 EH pour une capacité nominale de 600 EH.

L'automatisation des extractions mise en place en 2023 a permis une meilleure gestion du taux de boues au sein du bassin d'aération, atteignant ainsi un taux optimal en 2024. De plus, cette automatisation a réduit le besoin en aération du bassin biologique, entraînant ainsi des économies d'énergie.

Le cahier d'exploitation est correctement rempli.

### Sous produits

Les refus de dégrillage sont quantifiés et évacués avec les ordures ménagères : 250kg en 2024.

L'estimation de la production de boues théorique annuelle est calculée à partir des bilans pollution réalisés et de cinq modèles mathématiques. Les bilans non représentatifs ne sont pas pris en compte (très forte dilution par des eaux claires parasites par exemple) et une pondération saisonnière peut être réalisée si la charge évolue significativement au cours de l'année (affluence touristique par exemple). Les valeurs extrêmes issues des calculs sont écartées afin de proposer une estimation représentative de la production de boues.

Production de boues théorique (kg de MS) : 4 900 à 5 680

Production de boues réelle (kg de MS) : 6 569

Ecart (%) : 15% à 34 %

La production de boues théorique annuelle est calculée à partir des bilans pollution (tous représentatifs) réalisés entre 2021 à 2024. L'écart par rapport à la formule théorique s'explique par la volonté d'augmenter les extractions en 2024. L'objectif a été de réduire le taux de boues dans le bassin de 5 g/l à un taux optimal compris entre 2,5 et 3,5 g/l. Cette réduction vise à améliorer l'efficacité du traitement et à atteindre des performances optimales.

L'autonomie de stockage du silo à boues est estimée à 4 mois (avec une hypothèse sur la siccité des boues au sein de l'ouvrage de 19,1 g/L).

Il y a eu 3 vidanges du silo en 2024 :

- Le 28 février 2024 : 100 m<sup>3</sup>
- Le 13 mai 2024 : 140 m<sup>3</sup>

- Le 29 novembre 2024 : 50 m3

Au total, ce sont 5 539 kg MS qui ont été épandus avec une siccité moyenne de 19,1 g/l. Le suivi des épandages est réalisé par la chambre dagriculture.

### 15.3.1 Impact de la production de boues sur la redevance Agence de l'Eau

Pour les stations comprises entre 200 et 2000 équivalents-habitants, la production de boues est prise en compte pour le calcul du coefficient de modulation de la redevance Agence de l'Eau, dans la rubrique « performance du système d'assainissement ».

La production de boues réelle est comparée à une valeur théorique édictée par arrêté ministériel, à partir seulement des bilans d'autosurveillance disponibles sur l'année. Ce calcul impactera la redevance de l'année n+2.

Production de boues théorique retenue pour le calcul de la redevance Agence de l'Eau

(kg de MS) : 3 697

Production de boues réelle (kg de MS) : 6 569

Ecart (%) : + 78 %

L'écart entre la production réelle de boues et le calcul théorique de l'Agence de l'Eau détermine un des coefficients de modulation pris en compte dans le calcul de la redevance :

Comparaison de la production de boues théorique avec la production réelle : Abattement du montant de la redevance

- Supérieur ou égal à 75 % - 10 %
- Inférieur à 75 % et supérieur ou égal à 50 % - 5 %
- Inférieur à 50 % 0 % ?

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	51 m3/j	56 %			51 m3/j	
DBO5	6,6 Kg/j	18 %	130 mg/l	98 %	0,2 Kg/j	3 mg/l
DCO	17,7 Kg/j	25 %	350 mg/l	91 %	1,5 Kg/j	30 mg/l
MES	13,7 Kg/j		270 mg/l	98 %	0,3 Kg/j	6,1 mg/l
NGL	1,9 Kg/j		38 mg/l	85 %	0,3 Kg/j	5,5 mg/l
NTK	1,9 Kg/j		38 mg/l	93 %	0,1 Kg/j	2,6 mg/l
PT	0,3 Kg/j		5,1 mg/l	31 %	0,2 Kg/j	3,5 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524509V001>